



- Festivités
- Bilans administratifs
- Vie communale

Dans ce numéro :

PLU	2
Travaux	3
Artisanat	3
Projet d'aménagement	4
Village propre	4
Année scolaire	5
Transport scolaire	5
Civisme	6
A vos agendas	6
Fête du village 2016	7
Etat civil	8
Infos pratiques	8

Membres de la
Commission Communication

A.Lefebvre / F.Duteil
M.J.Blanquet / A.S.Guiganton
D.Lecoester / G.Boudesocque

L'édito de notre Maire

Annick Lefebvre



Intervention de M. Chatel, Sous-Préfet
et du Major Legrand de la Compagnie de
Gendarmerie de La Croix St Ouen.

« Chères Rivecourtoises, chers Rivecourtois,

Les trois premiers trimestres 2016 ont été particulièrement riches en événements et en travaux :

Le 10 juin notre réunion sur le thème « Participation citoyenne » a rencontré un vif intérêt. Nous avons ainsi pu constituer un groupe de quinze référents.

La convention sera signée le 6 octobre 2016 en leur présence avec M.CHATEL, Sous-Préfet. La signalétique sera dévoilée à cette occasion.

Un autre vrai succès : la réédition de la fête communale qui a permis à tous un agréable moment de convivialité avant la trêve estivale : un grand merci à tous ceux qui l'ont rendu possible.

Concernant le PLU, le 22 août 2016 la Mission Régionale de l'Autorité environnementale a rendu sa décision : après examen de notre demande d'étude au cas par cas, elle nous exonère de l'étude environnementale. La réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) a eu lieu le 31 août 2016. Nous avons donc pu arrêter le PLU lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2016.

Depuis le 16 août 2016, des chantiers ont vu le jour en différents points de la commune et amélioreront la sécurité mais aussi notre cadre de vie. A ce sujet, nous souhaitons remercier toutes les personnes qui, lors de l'absence de notre employé communal, nous ont aidés à planter nos parterres et à entretenir les espaces verts de la commune.

Les travaux de mise aux normes des locaux de la Mairie ne pourront être démarrés cette année faute de subvention (elle sera réitérée pour 2017).

Le travail sur l'aménagement du carrefour de la place St Wandrille prend forme, aidés par l'UTD (Unité Territoriale Départementale), l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise), le CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement), les services transport et sécurité routière du Conseil Départemental. »

Bonne lecture de ce nouveau numéro de « la Rivecourt'oïse ».

Point sur notre PLU

Le Plan Local d'Urbanisme de Rivecourt avance ...



Face à l'obstacle, l'homme moyen abandonne ce qu'il a entrepris. Un grand esprit ne se lasse pas et termine ce qu'il a commencé, même si mille fois des obstacles se dressent devant lui, jusqu'à ce qu'il ait remporté le succès.
Sagesse Hindoue

Dans le dernier article de janvier 2016, nous vous rendions compte des difficultés rencontrées pour faire aboutir notre projet de PLU.

Depuis notre recours gracieux auprès du Préfet, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) nous a proposé de réétudier notre projet de PLU et notamment de préciser les possibilités et les contraintes d'urbanisation du haut du Fiqueron en tenant compte de la vue sur l'église à maintenir.

Parallèlement, le bureau d'études SAFEGE, qui nous accompagnait depuis le lancement du PLU (2011) pour l'écriture de notre document d'urbanisme, a rompu son contrat avec les communes qu'il accompagnait pour se recentrer sur de nouvelles missions.

Nous avons par conséquent sollicité le bureau d'études OISE LA VALLEE qui a rédigé le Schéma de Cohérence Territoriale de la Basse Automne et de la Plaine d'Estrées, pour finaliser notre PLU.

OISE LA VALLEE a réalisé un document graphique pour répondre aux exigences de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et de la DREAL.

A l'appui de ce document, et ainsi que nous l'impose la réglementation, nous avons une nouvelle fois sollicité le Préfet pour savoir si nous serions soumis à une étude environnementale simplifiée¹.

La mission régionale de l'autorité environnementale, réunie le 22 août 2016, a décidé que la procédure d'élaboration du PLU de Rivecourt n'est pas soumise à évaluation environnementale stratégique.

Cette décision, qui est une très bonne nouvelle pour les finances de la commune, nous permet de finaliser notre PLU.

Notre projet de PLU a été présenté aux Personnes Publiques Associées le 29 août 2016. Celui-ci n'a pas fait l'objet de remarques des services présents sur place.

En conséquence, le projet de PLU a pu être présenté au Conseil Municipal du 22 Septembre 2016 qui a délibéré en clôturant la concertation dans son élaboration et en arrêtant le projet de PLU dans sa forme actuelle (c'est-à-dire qu'aucune modification ne pourra plus être apportée par la Mairie).

Nous entrons maintenant dans une phase administrative d'environ 6 à 7 mois au cours de laquelle le dossier complet du PLU sera transmis aux Services de l'Etat et aux Personnes Publiques Associées pour avis sur le projet dans un délai de 3 mois. Début 2017, le PLU sera soumis à "enquête publique" où chacun pourra venir le consulter et exprimer son avis en Mairie. Cette enquête donnera lieu à un compte-rendu du Commissaire Enquêteur.

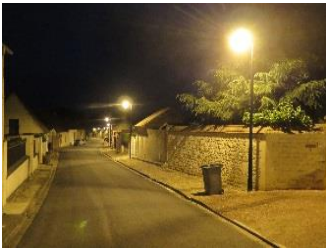
Au terme de ces deux étapes, le Conseil Municipal pourra approuver définitivement le PLU qui sera alors applicable.

¹ Le coût de cette étude à la charge de la commune était évalué entre 15 000 et 18 000 € avec une prolongation de la procédure d'environ 1 an.



Du sur mesure pour notre village

Point sur les travaux en cours et à venir



*Et que la lumière soit !!!
Mais en basse tension*

L'octroi d'une subvention de 27 878 ,66 € du SEZEO (Syndicat d'Electricité de la Zone Est de l'Oise) et de 32 063,64 € de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) nous ont permis de finaliser l'enfouissement des réseaux basse tension sur le bas de la rue du Grand Ferré. Les travaux ont été réalisés avec toujours le même professionnalisme par INEO/ ENGIE pour un montant total de 80 159,09 €.

Nous espérons obtenir d'autres subventions par la DETR, hélas en vain. Aussi, dès cette confirmation, avons-nous fait réaliser les autres travaux programmés, compte tenu de l'aspect sécuritaire qu'ils revêtaient:

- réfection de la jonction rue du Grand Ferré / rue des Fontaines.
- réfection de la jonction rue de la Mairie / rue de la République.
- remplacement de la borne incendie rue de la République.

"Si nombreux que soient les travaux finis, ceux qui restent à faire sont plus nombreux."

Charles BAILLEUL

Nous venons d'obtenir l'accord des bâtiments de France pour la rénovation de la salle des fêtes. Octobre verra sa mise en œuvre avec le remplacement de certaines cloisons en façade. Avant la fin de l'année ce sont les sanitaires qui seront mis aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) !

Financé comme chaque année par la CCPE, nous avons obtenu le gravillonnage de la rue des Fontaines et de la rue de la République.

Enfin, première étape de la reconfiguration de la place St Wandrille et pour ramener un peu de verdure dans le village ! La citerne sous la placette à l'entrée de la rue de la République a été rebouchée : le parterre sera bientôt borduré et recouvert de plantations.



Tous les trous ne sont pas piscine...

Au sein de la commission travaux, nous travaillons déjà sur les demandes de subventions pour l'an prochain : nous les renouvelerons pour les travaux de mise aux normes de la Mairie, pour l'étude de faisabilité d'une salle multifonctions rue du Château et étudions aussi le projet de reconfiguration de la place St Wandrille.



... mais gazon en devenir !!!

Nouvel artisanat à Rivecourt :



Faudra vous y fHair...

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture fin octobre du salon de coiffure et barbier "L'Atelier". Il vous accueillera au 3 bis rue des Fontaines et viendra ainsi agrandir la petite famille des commerces Rivecourtois qui comptait déjà le bar-tabac Le Saint Wandrille et le spa Ibidem. Cette arrivée contribuera à apporter encore plus de vie à notre village !

Les 26 - 28 Rue de la République & la ferme en face du château, Suite ...



Le 26 rue de la République après sa mise en sécurité

En 2014, la mairie a acquis les "26-28 rue de la République". Le 26 a fait l'objet de travaux de mise en sécurité pour lever l'arrêté de péril.

Quant à l'emprise foncière de l'ancienne ferme rue du Château, elle a été acquise par l'EPFLO (Etablissement Public Foncier de l'Oise, créé en 2007 par le Conseil Général de l'Oise) en vue de la création d'un espace intergénérationnel.

Nos projets d'aménagement sont aujourd'hui bloqués par une procédure contentieuse engendrée par un membre des consorts de la famille venderesse. Ces procès seront traités par le Tribunal Administratif d'Amiens et nous sommes dans l'attente d'une date de jugement.

Opération "Village Propre 2"...

... entre satisfaction et désillusions !



Dans notre village

Le 30 Avril 2016 matin, nous étions tous et toutes décidés à retrousser nos manches pour cette seconde édition " Opération Village Propre".

Dès 8h30, autour d'un bon café, le premier record joyeux de cette journée est tombé:

vos présence encore plus nombreuse, Citoyens de Rivecourt, personnes extérieures à la commune et membres associatifs, nous permettaient de croire à une action simple, rapide et efficace.

L'efficacité fut belle et bien présente mais la simplicité et la rapidité tristement pas face au bilan final : le second record de la journée est décerné à cette collecte abondante de déchets variés et d'immondes qui nous ont rappelé que la propreté n'est malheureusement pas le propre de l'Homme.



Sur les abords de la Conque



Sur les abords de la Conque



Une petite partie de la récolte

En plus d'avoir rempli l'ensemble des containers à déchets de la commune, 2 allers-retours à la déchetterie de Longueil Sainte Marie ont été nécessaires pour nous débarrasser de l'ensemble des débris collectés.

Merci et encore merci à tous les participants, extérieurs ou citoyens de la commune, ex-membres du Conseil Municipal, sans oublier les enfants qui n'ont pas faibli pendant cet effort collectif.

Année Scolaire 2016 – 2017



"La connaissance est l'unique bien dont personne ne peut te dépouiller."
Ron Rash



Dans un coin perdu de montagne
Un tout petit savoyard

La précédente année scolaire a été riche en événements pour nos élèves Rivecourtois. Que va nous réserver cette nouvelle année ?...

L'année dernière, Mme SEIXAS a été remplacée par Mme VERDONCK au poste de Directrice. Le remplacement de Mme SEIXAS en tant que maitresse a été plus délicat, malgré nos efforts auprès de l'Inspecteur d'Académie. Trois remplacements en un an n'ont pas permis une grande stabilité ni régularité au niveau du programme.

Cette année scolaire voit l'arrivée de Mme VALY pour une des classes de CM1 – CM2. Sa nomination a été validée pour toute l'année scolaire.

Mme VERDONCK a été confirmée à son poste de Directrice pour une année supplémentaire. Nous en sommes ravis. Nous leur souhaitons une bonne rentrée ainsi qu'à l'ensemble du corps professoral des écoles maternelles et élémentaires.

Six Rivecourtois sont tout aussi ravis que nous: en effet, Mme VERDONCK a décidé d'intégrer de nouveau à son projet pédagogique, la classe de neige pour l'ensemble des élèves de CM2.

Enfin, cette année, l'Académie nous octroie un professeur supplémentaire qui consacrera un temps spécifique aux enfants des gens du voyage.

Autres informations :

Jusqu'à l'année dernière, les parents comme les collégiens, pouvaient se connecter avec le collège par l'intermédiaire d'EDUCHORUS. Désormais le logiciel a été remplacé par l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

Enfants et parents ont reçu leur code d'accès. Surfez bien....

Enfin, nous terminerons en vous indiquant, que sous la pression du nombre de demandes des parents, l'école maternelle a ouvert un accueil en périscolaire et l'accès à la cantine pour la petite section.

Transports scolaires 2016 - 2017



En chemin pour s'ouvrir à la
connaissance....

Vous avez été nombreux à nous exprimer votre insatisfaction quant au transport scolaire autant pour se rendre aux écoles de Longueil Sainte Marie que pour se rendre au collège de La Croix Saint Ouen. Les motifs étaient divers : retard, absence de bus, sous capacité, mauvaise conduite, etc...

Nous avons été présents sur ce dossier, autant auprès des chauffeurs de bus, que du responsable de la société de transport et du Conseil départemental. Il a été décidé, en concertation avec le principal du collège et le responsable de la société de transport, d'aménager le calendrier du collège afin qu'il y ait un horaire unique le matin pour amener nos collégiens à La Croix Saint Ouen, sans pour autant que ces derniers arrivent pour commencer par une heure de permanence. Trois cars ont été mis en place sur cet horaire unique. La capacité en places assises paraît correspondre à notre besoin.

Par contre, le coût pour se rendre au lycée a augmenté. Il est passé de 50 à 110 €. Le Conseil départemental, sous la pression des collectivités dont la nôtre, a étudié la possibilité de le réduire. Une réunion du Conseil départemental, prévue le 17 octobre 2016, devrait entériner l'octroi d'un chèque de 30 € par enfant utilisant le car.

Civisme et Responsabilité !



Who owns this worker dog?
*A qui appartient ce chien à l'oeuvre?

"Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité. Être libre, rien n'est plus grave ; la liberté est pesante, et toutes les chaînes qu'elle ôte au corps, elle les ajoute à la conscience "

Victor Hugo. Actes et Paroles

Dès notre première parution de mai 2014, nous évoquions déjà le respect des uns et des autres en écrivant sur l'état catastrophique de la propreté des abords de notre village.

Le N°3 évoquait la difficulté de circuler due à des stationnements hasardeux.

Le N°5 traitait des us et coutumes liés à l'entretien de nos extérieurs, aux bruits ainsi engendrés et à l'interdiction des feux de jardin.

Enfin, le N° 6 parlait de la vitesse excessive constatée dans le village, encore une fois du stationnement gênant, des déjections canines et du devoir de chaque maître d'aider son animal à laisser place nette après ces besoins accomplis.

Depuis le début de notre mandat, plusieurs "Flash Infos" ont traité et retraité ces mêmes sujets, les notions de nuisances sonores diurnes-nocturnes ont elles aussi été abordées.

Force est de constater l'inutilité de ces publications !

Que devons-nous faire pour obtenir des résultats ?

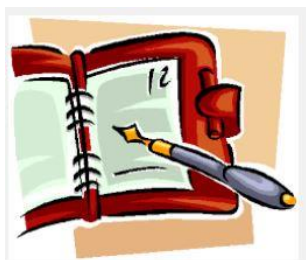
Cet article ne se veut pas moralisateur mais reprend deux des six points de notre profession de foi pour lesquels vous nous avez élus : **l'amélioration du cadre de vie et la sécurité.**

Encore une fois, merci de nous aider dans cette démarche de responsabilité et de civisme que tout un chacun devrait respecter envers autrui.

RAPPEL : Un abandon de déchet est une infraction réprimée par l'article R 632-1 du Code pénal qui punit d'une amende de contravention de 2^e classe (montant 150€). Si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule, l'infraction est réprimée par les dispositions de l'article R 635-8 du Code pénal qui prévoit une sanction de 5^e classe (montant 1500€ ou 3000€ si récidive) et même **la saisie du véhicule !**

« Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble préservons nos espaces de vie ! »

Save the date !*



* Les dates à retenir

Chers Rivecourtois, à vos agendas...

- 11 novembre 2016

Cette année, nous fêtons le centenaire de la plus terrible bataille que l'humanité ait connue, celle de **Verdun**.

Nous rendrons donc hommage à ces héros de guerre lors de notre traditionnel rassemblement du 11 novembre, qui débutera à 9h00 sur la place St Wandrille. Cette cérémonie se clôturera par un moment de partage convivial.

- 11 décembre 2016

Amis aînés de notre commune, retenez cette date du 11 décembre 2016 pour nous réunir à la salle des fêtes, fins prêts pour l'échange de pas de danse et de bonne humeur.

Nous ne manquerons pas bien sûr de vous distribuer une invitation nominative dans votre boîte aux lettres...

2016 : la fête au village



Merci aux enfants qui ont participé à la création des affiches.

Jeux de groupe ou individuels, de concentration ou de rapidité, d'adresse ou de stratégie...il y en a eu pour tous les goûts.

Le premier numéro de « La fête au Village » fut aux dires de tous un franc succès !



Fréquentation généreuse tout au long de la journée !!!



Atelier couture.



Une partie de pétanque enragée !!

Il en témoigne votre présence nombreuse. Nous avons été près de 200 à participer à la fête dans la joie et la bonne humeur. Dame Nature nous a fait cadeau d'une belle journée et nous avons su en tirer profit ! Ce fut un vrai moment de convivialité autour de nombreux jeux pour la plupart fabriqués par Mr Etrillard que nous tenons à remercier une fois encore.



Agilité et stratégie !!!



Tous aux abris !!!



Les trophées des vainqueurs.

Cette réussite a été le résultat de la motivation et de l'investissement de nos associations, de notre équipe municipale et surtout de votre participation ! Rivecourt est certes une petite commune, mais nous avons prouvé qu'elle a une énergie incroyable, à l'image de notre feu d'artifice : magique !

Alors, restons sur cette lancée et rendez-vous en 2017 pour notre deuxième numéro !



Etat Civil



Heureux évènements :

Bienvenue
au petit Martin PILIPZUK,
né le 10 Juillet 2016



Tous nos vœux de bonheur
pour votre union à :

Sophie PEIXOTO et
Frédéric GUÉRY,
le 13 mai 2016

et à

Maryannick COCHET et
François CRINON,
le 20 août 2016

C'est avec tristesse que nous
déplorons les décès de :

M. René GILLET,
le 25 janvier 2016

Mme Berthe BRUN,
le 6 février 2016

Mme Pierrette BECQUELIN,
le 9 mai 2016



Infos pratiques

Rappels sur les us et coutumes de notre village :

- Il est **INTERDIT** de faire des feux de jardin.
- **Les travaux de jardinage et de bricolage** avec des appareils thermiques ou électriques sont autorisés aux jours et horaires suivants :
 - ✓ **Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30**
 - ✓ **Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h**
 - ✓ **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**
- La collecte des déchets verts a lieu tous les mardis du 15 mars au 15 novembre inclus uniquement dans des bacs roulants avec couvercle (norme NF EN 840) d'une capacité maximum de 360 litres.

Distribution gratuite de compost aux heures d'ouverture habituelles:

Les 20 et 22 octobre 2016 à la déchetterie d'Estrées Saint Denis.

Les 27 et 29 octobre 2016 à la déchetterie de Clairoix.

Avec animations pour sensibiliser aux techniques de compostage, paillage, mulching et aussi aux choix d'espèces végétales à pousse lente...

Inscription sur les listes électorales :

Rappel pour les jeunes et les nouveaux arrivants, date limite d'inscription fixée au 29 décembre 2016 en Mairie de RIVECOURT.

Inscription des jeunes à la journée de la défense et de la citoyenneté.

Nécessaire avant l'âge de 18 ans pour vos inscriptions aux examens.

MAIRIE DE RIVECOURT

2 rue de la Mairie
60126 Rivecourt

TÉLÉPHONE
03 44 41 18 64
09 75 40 85 75



**NOUVEAUX HORAIRES
D'OUVERTURE :**
Lundi: 16H00 à 19H00
Jeudi: 16H00 à 18H00

E-MAIL
m.rivecourt@wanadoo.fr

SITE WEB
www.sites.google.com/site/mairiederivecourt

Secrétaire de Mairie :
Ludovic Dupont